



- CONSEIL D'ADMINISTRATION -
Compte rendu de la réunion
du 23 février 2017

Sont présents : Sonia BARTHELEMY, Bernard CIOT, Jean-Pierre COLLIN, Franck DAVID, Frantz de la BURGADE, Marianne DELPRAT, Quentin DENIAU, Emmanuel di COSTANZO, Jean-Claude DUTHOIT, Pascale FALANGA, Jean-Claude GIGODOT, Nancy GUYON, Caroline JEAN, Marie-Jeanne JOUBERT, Dominique LEGOY, Christine LESCOT, Stéphane MEYSON, Françoise MOYA, Xavier NOEL, Pierre PETIT, Fabien RIVERA, Christine RIVIERE, Jean-Claude SAVOURNIN, Julien SEVILLA, Dominique SPILMANN.

Sont excusés : Olivier CHAPUIS, Jacques DULCY.

Absents : Aurélie BEGHIN, Jacques DAVID, Michel DURAND, Steve LATRUFFE, Cristina LE GALL, Gérard NICOLAS, Philippe LOITIERE, Julie RIVERA, Sandrine TOUSSAINT.

Il est 20H00, Franck DAVID ouvre la séance et remercie les personnes présentes.

Les points de l'ordre du jour peuvent être abordés.

1. CROS – Développement des ressources de sponsoring

Quentin DENIAU, chargé de mission au CROS Provence-Alpes vient présenter le système Konvergens. Il s'agit d'un outil numérique, support de club d'entreprises, permettant le développement des ressources de sponsoring des structures sportives.

Cet outil dont les membres sont les structures sportives et les entreprises, regroupe plusieurs fonctionnalités :

- Un annuaire avec les coordonnées des représentants des structures et entreprises
- Des actualités permettant la création d'événement. Ces événements sont le meilleur moyen de rencontrer les décideurs (cela peut être un concours).
Chaque personne inscrite sur la plateforme a accès aux événements mais aussi à la liste des inscrits de ceux-ci.
- Avantages : les structures possédant une plateforme du système Konvergens peuvent profiter des offres préférentielles des entreprises membres

Il y a deux sortes de plateforme proposées, avec des options et tarifs différents.

Renseignements : [Konvergens](#)

2. Situation financière

A 6 mois d'activité nous enregistrons un résultat positif de +99 000€ alors que nous prévoyions pour cette année un résultat de -54 000€ pour l'année.

Ces chiffres sont à relativiser puisqu'ils sont très dépendants de l'avancée des dépenses de commissions qui n'ont pour le moment dépensé que 25% de leur budget mais une partie comme les aides aux organisateurs n'interviendront qu'en fin d'exercice.

➤ Aide aux clubs en matériel Handi

Le Conseil Régional a répondu favorablement à une demande de subvention faite en 2014. L'action devra être menée avant la fin de l'exercice pour un budget max du CRE de 12 000€. Nous attendons les réponses des clubs pour faire les commandes de matériels.

[Infos à propos de cette aide](#)

➤ Aide aux clubs « Classique »

Les personnes présentes optent pour une commande peinture (sous couche blanche).

Il est décidé d'attendre une meilleure visibilité de l'avancée des dépenses des commissions pour fixer le budget alloué à cette action.

Ce point sera à l'ordre du jour du prochain Conseil d'Administration.

➤ Pony-Games

Julien SEVILLA explique que le matériel de PG est aujourd'hui stocké à Istres et qu'il serait souhaitable d'acquérir une remorque, pour le stockage, et le déplacement tout en protégeant au mieux le matériel.

La remorque devra être du même type que celle pour le transport des planches à voile (possibilité d'ouvrir le toit) et de dimensions suffisantes (du type van 2 places).

Franck DAVID est plutôt favorable. Il précise que la dotation aux amortissements sera faible sur l'exercice en cours et que nos réserves permettent cette dépense.

Le CA valide l'idée ainsi qu'un budget de 3 000€.

Il est demandé à Julien de faire une étude approfondie sur la remorque à acheter et de faire les recherches sur les annonces.

➤ Attelage

Stéphane MEYSON a oublié de prévoir les dépenses des formations d'officiels de compétition dans le budget de la commission.

La prise en charge est tout de même validée.

➤ Masters PACA Jump

Les Masters Provence Jump deviennent les Masters PACA Jump, le circuit prend beaucoup d'ampleur et le budget s'élève pour cette année à plus de 70 000€ avec une prise en charge de 9 000€ de la part des organisateurs et 51 000€ des partenaires.

Le CRE Côte d'Azur accepte de prendre en charge 5 000€.

Après analyse des dépenses prévues pour les MPJ et en prenant compte les faibles dépenses de la commission CSO depuis de longues années, le CRE Provence accepte pour aider au lancement PACA de ce circuit d'investir également 5 000€ sur ce projet.

3. Réforme territoriale

Franck rapporte les dernières informations importantes émanant de la FFE à propos de la fusion des CRE et de l'évolution de leurs statuts.

Les élus devront impérativement représenter l'ensemble des départements.

Les élus Tourisme Equestre du CRE seront aussi ceux du CRTE.

Les Présidents de commissions ne pourront plus être élus du Conseil d'Administration, néanmoins un membre du CA sera présent dans chaque commission pour en être le rapporteur auprès du CA.

Les clubs devront se prononcer sur les nouveaux statuts des CRE lors d'un vote le 13/04/2017. 66% des votants devront avoir donné un avis favorable pour que ces nouveaux statuts soient adoptés.

D'un point de vue financier, Dominique LEGOY, s'interroge à propos de la dissolution.

Frédéric BOUIX (FFE) a expliqué lors de la dernière réunion des Présidents de CRE que la transmission des biens vers la nouvelle entité n'est pas soumise à taxation (car inférieure à 1 million d'euros).

Dominique explique que la liquidation (ce qui va être le cas) totale des amortissements va engendrer un gros déficit, compensé par les réserves.

4. Point sur les commissions

- Attelage : Les formations de juges ont eu lieu. Le concours organisé par la commission lors de Cheval Passion a eu une réussite toute mitigée en terme de nombre d'engagés. Le coût des boxes est un énorme frein. Il ya eu 15 engagés sur les 30 espérés. Un point devra être fait avec l'organisation de Cheval Passion.
- CCE : les stages de juges et chefs de piste ont eu lieu. Une journée à propos du développement du CCE (CRE et FFE) a eu lieu au DE du poet.
- CSO : les stages de commissaires au paddock et de juges ont eu lieu avec peu de participants pour les premiers. Les stages de chef de piste auront lieu en mars et ceux de chronométreurs sont à prévoir. Xavier NOEL rappelle que le prêt de chronomètres n'est possible qu'à la condition que le chronométreur ait assisté à une formation organisée par le CRE.
- Dressage : la formation de juges a eu lieu avec plus de 40 participants, c'est presque trop. Christine RIVIERE expose le problème du prêt des lices. Aujourd'hui c'est Christine qui gère le retrait, retour et entretien (réparations, commande matériel, ...) de ce matériel. Elle ne dispose plus du temps nécessaire. Une consultation de la commission va être faite pour connaître les nouvelles modalités de prêt et de stockage des lices.

- Equitation de travail : les stages de juges ont eu lieu, ceux de chefs de piste sont à l'étude.
Christine LESCOT fait part du problème du bétail sauvage qui ne peut être parqué dans une carrière beaucoup trop exigüe pour ces animaux. Les manadiers ne souhaitent plus mettre à disposition leurs bêtes si bien que la discipline Equitation de travail va avoir du mal à organiser des épreuves avec ce type de bétail.
Le concours organisé par la commission lors de Cheval Passion a eu peu d'engagés. Une réflexion est en cours. Les cavaliers participant habituellement à ce concours faisaient partie des Crinières d'or, ils n'étaient donc pas disponibles. La date (trop tôt dans la saison) et la durée (2 jours) pourraient également faire partie des raisons de la faible participation.
Christine remercie Julien SEVILLA, juge d'Equitation de travail qui a été speaker lors du concours de Cheval Passion mais aussi Christine RIVIERE qui est intervenue en tant que juge.
- Formation : ont eu lieu 2 stages enseignants CSO, 2 stages dirigeants, 1 stage enseignants CCE, 1 stage enseignants Travail sur le plat, 2 des 4 journées pour la formation enseignants Western. A venir : 1 CCE et 1 Travail sur le plat. [Infos](#)
L'opération « Mallette péda » a encore eu lieu cette année lors de Cheval Passion avec la participation de la Librairie Cheval et Soleil.
- Pony-Games : 2 formations de juges de ligne, dirigées par Julien SEVILLA ont rassemblé 80 inscrits. Les retours ont été positifs.
- Spectacle : ont eu lieu le Festival des spectacles (Vedène), Poney Passion. A venir le Printemps des spectacles ([info](#)) et un BFE Spectacle organisé sur PACA.
- Travail à pied : une nouvelle discipline est lancée par la FFE pour cette saison : les concours de longues rênes. La 1^{ère} compétition régionale aura lieu au Joucas.
Sonia BARTHELEMY rapporte que la commission va organiser au CHAM une journée « Apprenons à juger les Equifeel » avec une formation de juges le matin et une mise en pratique l'après-midi. Infos à venir.
Les concours d'Equifeel évoluent bien puisqu'ils comptent en moyenne, dans la région, 40 participants, avec l'essentiel des concours organisés dans le Vaucluse.
- TREC : Bernard CIOT succédant à Steve LATRUFFE annonce que le calendrier des compétitions a cette année, pour la première fois, été fait de concert avec Côte d'Azur. Ce calendrier a été distribué lors de Cheval Passion.
- Voltige : Dominique SPILMANN explique que le stage de juges a eu lieu. Beaucoup de changements ont été apportés cette année au jugement des épreuves.
Un stage à destination des enseignants est prévu lors des vacances de Pâques, mais la commission n'arrive pas à trouver d'intervenant disponible.
Le développement de la discipline est difficile.
- Western : Emmanuel di COSTANZO rapporte que le 1^{er} concours de la saison a eu lieu lors de Cheval Passion. Ce fut une bonne édition qui s'est mieux déroulée que l'année précédente.

5. CTN – Pascale FALANGA

➤ Jury Régional BP et DEJEPS

Sur la période 2016-2017, il y a eu 285 élèves en formation BPJEPS dans 17 Organismes de formation. 22 abandons, 264 présentés et 169 reçus (soit 79% de réussite).

43 élèves en formation DEJEPS (27 en CSO et 16 en Dressage), dans 3 Organismes de Formation. 1 OF s'est vu retirer son habilitation.

➤ Réunion d'harmonisation des formateurs et jurys DEJEPS a eu lieu. Il a été question des contenus et attendus des jurys afin d'avoir une formation de qualité et cohérente sur tout PACA.

Les sessions se passent bien et le niveau des candidats est plutôt bon.

➤ Rénovation BPJEPS : une réunion de coordination a eu lieu. La rénovation avance et la mise en place est assez rapide avec une aide proposée aux OF pour la mise en application. Lors de la prochaine réunion, il sera demandé à Bernard MURET (DTN Adjoint pour la formation) d'être présent afin de rencontrer les OF de PACA (2^{ème} région en volume d'élèves BP derrière l'Île de France).

➤ Haras d'Uzes : une rencontre a eu lieu à propos entre autre des formations de meneurs qu'ils organisent et qui sont directement en concurrence avec celles des professionnels de l'Attelage.

Pascale a pu échanger avec Anne-Marie DUTEIL et les équipes du Haras d'Uzes. Il est prévu que les Haras cessent les BP Attelage et baissent progressivement le nombre de meneurs individuels. Ils souhaitent travailler avec les professionnels de l'arc méditerranéen.

➤ BFE : la FFE souhaite relancer les Brevets Fédéraux d'Encadrement/Entraîneur. Il s'agit de bons produits de formation continue pour les enseignants. Les BFSE 2 notamment sont un bon tremplin vers le DE pour les BP qui s'orientent vers l'équitation sportive.

2 demandes en CCE sont à l'étude, d'autres vont suivre en Dressage et CSO.

➤ Hunter : une réunion a eu lieu à Draguignan pour commencer à organiser la future commission PACA. Claude LANCHAIS (CTN) et Jacques ROBERT étaient présents.

➤ Université d'Avignon

Une rencontre entre Nathalie PETITEAU, Vice Présidente du CA de l'Université d'Avignon et professeure d'histoire contemporaine, Elisa MOYA et Pascale a eu lieu. Le projet consiste à mettre en place une unité d'enseignement d'ouverture dans le cadre du cursus de leurs étudiants qui serait ouvert aux élèves BP, concernant la place du cheval et de l'équitation dans l'histoire contemporaine.

L'Université d'Avignon a créé un pôle d'action culturelle équestre (avec Alexis GRUSS) qui sera inauguré le 30 mai 2017.

La Vice Présidente a particulièrement apprécié l'intervention de Guillaume HENRY « L'Équitation française un atout et un patrimoine à valoriser » à l'initiative du CRE lors de Cheval Passion.

- Direction Départementale des Bouches du Rhône en charge des contrôles des clubs prévoit une réunion d'information à propos des obligations légales et de sécurité. Une fiche de signalement est en projet afin de détecter les structures exerçant illégalement à l'instar de ce qui se fait en Bourgogne.
- Paris 2024 : l'appel à projets « Héritage Paris 2024 ». L'enveloppe débloquée par le CNDS au niveau national pour les JO 2024 est de 2 millions d'euros. Une publication devra être faite aux clubs, sur ce projet qui cherche à mettre en lien les clubs et les écoles. Une première vague a eu lieu en janvier, une deuxième session aura lieu le 28/04/2017. Sont concernés les projets de plus de 1 500€, en lien avec un établissement scolaire.

6. CRTE Provence

Jean-Claude DUTHOIT représentant le CRTE explique que les clubs des Alpes souhaiteraient une prolongation des itinéraires de la Route Napoléon.

Une plateforme de commercialisation d'itinéraires serait en projet. La société Via Michelin et une banque en sont les initiateurs.

7. Questions diverses

- Contrôle services vétérinaires : Xavier NOEL interpelle le CA sur les contrôles très virulents des services vétérinaires. Ils vont jusqu'à contrôler les vétérinaires et pharmacies. Xavier regrette encore une fois que seuls les clubs déclarés soient contrôlés. Pour rappel une ordonnance doit être conservée 5 ans y compris pour les vermifuges. Caroline JEAN devra diffuser une fiche d'information pour les clubs. Fiche à créer avec l'aide de Marie MOYA.
- Frais déplacement formation Lamotte : pour ce qui est des remboursements de frais de déplacements des officiels à Lamotte, le CA a pris des décisions quant aux critères de prise en charge. Un officiel non licencié en Provence a fait une formation à Lamotte à la demande de Xavier NOEL. Cette personne a fait une demande de remboursement de frais de déplacements dont les critères ne respectent pas du tout ceux exigés par le CRE. A titre exceptionnel le CA décide de prendre en charge ces frais car il s'agit de circonstances particulières, cependant l'officiel devra présenter des justificatifs comme l'exige toute comptabilité. Franck DAVID rappelle que les budgets prévisionnels votés pour les commissions ne sont pas des forfaits mais un maximum de dépenses prévues et validées par le CA. Les frais doivent être justifiés par des factures et respecter les conditions dictées par le CA (voir Règles de fonctionnement des commissions, en ligne sur le site du CRE : [ICI](#))

- Logo CRE PACA : Maeva METSU du CRE Côte d'Azur a commencé à travailler sur le logo du futur CRE PACA. Les ébauches sont présentées. Les membres présents optent pour les couleurs orange et jaune (régionales).
Dès que ce logo sera prêt il sera diffusé.

Il n'y a pas d'autres questions. Franck DAVID remercie les personnes présentes pour la qualité du travail fourni et clôt la séance.